

Contrat de prestation de service « Recherche de collaborateurs »

Entre les soussignés :

Ci-après désigné « le Prestataire »

SAS APPOLINE TRANSACTIONS

83 Avenue du Général Leclerc, 90 000 BELFORT

Siret : 853 688 745 00027

Représenté par M. JUNGBLUT Olivier et M. GROSSOT André, habilités à signer pour le compte de la société qu'ils représentent.

D'une part,

Et,

Ci-après désigné « le Client »

Nom :

Adresse :

Siret :

Représenté par, Gérant, habilité à signer pour le compte de la société qu'il représente.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article un - Nature de la mission

Le Client confie au Prestataire une mission consistant à répondre aux besoins suivants :

La communication des inscriptions de collaborateurs et remplaçants inscrits sur le site internet de « APPOLINE TRANSACTIONS » dans le secteur concerné par le client (département).

Article deux - Prix et modalités de paiement

Le Client s'engage à payer au Prestataire un prix total de 400€ HT annuel payable selon l'échéancier suivant :

- *400€ HT annuel à partir de la signature du présent contrat*

Article trois - Obligations du Prestataire

Il est rappelé que le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Il doit donc exécuter sa mission conformément aux règles en vigueur dans sa profession et en se conformant à toutes les données acquises dans son domaine de compétence.

Il reconnaît que le Client lui a donné une information complète sur ses besoins et sur les impératifs à respecter.

Enfin, il s'engage à observer la confidentialité la plus totale en ce qui concerne le contenu de la mission et toutes les informations ainsi que tous les documents que le Client lui aura communiqué.

Article quatre - Obligations du Client

Afin de permettre au Prestataire de réaliser la mission dans de bonnes conditions, le Client s'engage à lui remettre tous les documents nécessaires dans les meilleurs délais.

Article cinq – Rupture de contrat

Ce contrat est tacite reconduction, chaque année.

Dans le cas d'une résiliation, une lettre recommandée de résiliation, doit nous parvenir dans les deux mois avant la date anniversaire de la signature.

Fait le __ / __ / ____ En deux exemplaires à BELFORT (90000)

Le Prestataire APPOLINE TRANSACTIONS

Le Client